



## ENTRETIEN DES PLANTATIONS



Les plantations représentent un investissement important, qui doivent être complétés par des travaux postérieurs à la mise en place des plants. Il s'agit de dégager les plants, de les protéger contre le gibier en tant que besoin, et d'effectuer les tailles de formation pour les feuillus.

Ces travaux sont facilités quand les modes d'entretien sont prévus dès le départ : alignement des plants pour permettre le passage des engins mécanisés, dans le sens de la plus grande pente, desserte adaptée pour arriver sur la parcelle avec un tracteur ou avec une voiture.

### Le dégagement des plants

Le dégagement des plants se fait en fonction des espèces concurrentes rencontrées : graminées, fougères, semi-ligneuses ou ligneuses. Il ne s'agit pas forcément de chercher à éliminer totalement une espèce, car elle peut conduire à l'installation d'une autre, qui peut être plus gênante. Par exemple, si la destruction des ligneux ou semi-ligneux est trop importante et ne laisse pas un bourrage de proximité autour des plants ou si le recrû est complètement absent, on peut voir apparaître une végétation herbacée, grande consommatrice d'eau, beaucoup plus néfaste aux jeunes plants.

#### Les graminées

Elles concurrencent les jeunes plants pour l'eau, notamment lors de la reprise de la végétation et en période estivale. Elles constituent aussi un obstacle au développement racinaire des jeunes semis (cas de la molinie notamment).

Dans le cas de présence de graminées sur la parcelle avant la plantation, un travail du sol adapté et réalisé au bon moment améliore la situation, notamment grâce à un décompactage. Sinon, la lutte chimique avec des produits autorisés peut être envisagée (voir site [e-phy.agriculture.gouv.fr](http://e-phy.agriculture.gouv.fr)).

Le gyrobroyage après la plantation est inefficace voire négatif, car il n'empêche pas la concurrence pour l'eau.

Pour les feuillus précieux à faible densité, l'installation de paillis individuels au moment de la plantation peut constituer une solution.

#### La fougère

Les fougères écrasent les plants en hiver, les déforment, et les concurrencent pour la lumière. Il convient de gyrobroyer entre les lignes et bâtonner autour des plants si ces derniers sont en dessous de la fougère. Un dégagement annuel, sinon deux, autour du plant est généralement nécessaire pendant une durée de 2 à 3 ans, voire plus, après la plantation.

#### Semi-ligneux (ronces, ajoncs, genêts,...)

Ils concurrencent les jeunes plants pour la lumière et l'espace vital tant qu'ils sont au dessus de ceux-ci. Des dégagements localisés autour du plant sont souhaitables (1 ou 2 dégagements annuels selon vigueur). Il s'agit ici de limiter la concurrence, et de faire en sorte que les plants passent au dessus de cette végétation.

Ronces : elles concurrent peu les jeunes plants si elles sont régulièrement rabattues au croissant jusqu'à ce que la tête du plant soit dégagée. Si la ronce domine, on peut utiliser un outil porté à dents, ou un gyrobroyeur équipé de chaînes, qui la déchiquettera.  
Callune et Bruyère : un travail superficiel du sol répété, complété éventuellement par un apport d'engrais phosphopotassique conviendra.

### **Les ligneux**

Les rejets ligneux jouent un rôle d'accompagnement (éducation, gainage, microclimat) de la plantation. Il faut bien entendu contrôler leur croissance lorsqu'ils gênent les plants (cas du bouleau), tout en évitant leur élimination totale car ils ont un rôle en matière d'amélioration du sol et de maintien de la biodiversité.

Le reboisement derrière un taillis de châtaignier est plus délicat et implique très souvent un dessouchage préalable à cause de la grande vigueur des rejets sur les souches de châtaignier.

Le débroussaillage peut être effectué au girobroyeur, et éventuellement à la débroussailleuse, cette dernière solution étant plus onéreuse et à réserver en complément de la précédente.

### **Attention aux essences de pleine lumière**

Certaines essences forestières sont très exigeantes en lumière et supportent peu la concurrence juvénile. C'est notamment le cas du mélèze. Il faut donc intervenir assez tôt en saison et quelques fois à deux reprises (fougères, ronces,...).

### **Gibier**

Les dégâts éventuels de gibier doivent être envisagés avant la plantation. Ainsi, dans le cas de présence d'une association communale de chasse agréée, il est recommandé de prendre contact avec son président pour en tenir compte lors des saisons de chasse à venir, l'application du plan de chasse (cerf, chevreuil, sanglier) étant bien entendu indispensable, ou pour prévoir des protections contre le gibier (individuelles ou clôture).

De plus, la présence d'espaces ouverts en surface suffisante est souhaitable.

On limitera les dégagements au strict minimum dans le cas de forte présence de chevreuil, en complément des mesures prisés préalablement à la plantation.

### **Taille de formation**

Elle est obligatoire pour les feuillus, et est à compléter par l'élagage des arbres d'avenir. On se réfèrera à la fiche sur ce sujet.